

Dossiers de l'OHI n° S1/3023 & CBSC-1

LETTRE CIRCULAIRE 30/2021
02 août 2021

**PROGRAMME DU MASTERE DE SCIENCES DE L'HYDROGRAPHIE
DE L'UNIVERSITE DU MISSISSIPPI DU SUD (ETATS-UNIS)
PARRAINE PAR LA REPUBLIQUE DE COREE**

APPEL A CANDIDATURES (10^{ème} cours, août 2022 – août 2023)

Références :

- A. LC de l'OHI 15/2021 du 24 mars 2021 - *Mastère de science d'hydrographie de l'Université du Mississippi du sud (Etats-Unis) parrainé par la République de Corée. 10^{ème} cours (6 août 2021 - 5 août 2022) - Sélection d'un candidat.*
- B. LC de l'OHI 20/2019 du 28 mars – *Système de formulaire en ligne de l'OHI pour la réponse aux lettres circulaires et pour les contributions aux Publications de l'OHI (P-5 et C-55).*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Suite à la sélection annoncée dans la lettre en référence A, deux étudiants ont été inscrits au programme du mastère de sciences de l'hydrographie homologué en catégorie A par le comité FIG/OHI/ACI, proposé par l'université du Mississippi du sud (USM), Etats-Unis, et financé par la République de Corée. Le Secrétariat de l'OHI sollicite à présent des candidatures pour le 10^{ème} programme financé par la République de Corée à l'USM (programme 2022-2023).
2. La République de Corée a fourni des fonds via le programme de renforcement des capacités de l'OHI destinés à financer la participation de deux étudiants au maximum au prochain cours qui se déroulera à l'USM d'août 2022 à août 2023. Les dates exactes de début et de fin des cours seront annoncées ultérieurement. De plus amples détails sur ce cours sont fournis en Annexe A. Le soutien financier couvrira pratiquement l'ensemble des dépenses des étudiants, et, en particulier, les droits d'inscription, les frais de voyage aller et retour depuis et vers les pays respectifs, les frais d'hébergement, la couverture médicale, les manuels de cours et une modeste indemnité de subsistance.
3. Les Etats membres sont invités à envisager la nomination d'un candidat approprié qui pourrait bénéficier de cette formation et donc à apporter une assistance au pays qui présente sa candidature en vue de développer ses capacités hydrographiques.
4. Il est essentiel que les candidats soient employés par le Service hydrographique national, une autorité maritime ou une agence nationale liée au pays qui présente leur candidature. La candidature doit inclure un engagement de l'autorité qui la présente (Annexe B), à soumettre avec les documents énumérés au paragraphe 7, qui spécifie que le candidat participe ou participera à la fourniture de services hydrographiques et qu'après avoir suivi avec succès la formation, il/elle continuera à travailler dans ce domaine.
5. L'autorité qui présente un candidat devra choisir le postulant avec soin et s'assurer que les conditions sont réunies pour que le candidat puisse transmettre le savoir acquis au cours du programme, d'une manière structurée, dans l'intérêt de son organisation mère. Ceci permettra que la personne et l'organisation qui la parraine en retirent le plus grand bénéfice.

6. **Les candidats proposés DOIVENT satisfaire aux critères suivants :**

- a. Avoir obtenu un diplôme universitaire (équivalent à une licence américaine) dans un domaine associé à l'hydrographie (hydrographie, cartographie, sciences océaniques, ingénierie, etc.) avec une moyenne de 3,0 ou plus, sur un maximum de 4,0. ;
- b. Fournir des preuves d'un bon niveau d'anglais, écrit et oral, avec une bonne connaissance de l'anglais technique, via les résultats au TOEFL (Test of English as a Foreign Language) ou à l'IELTS (International English Language Testing System). Les candidats originaires de pays anglophones peuvent être dispensés de passer le test d'anglais ;
- c. Posséder un niveau élevé en mathématiques, physique et informatique et répondre aux conditions minimum des normes de compétence pour les hydrographes (publication de l'OHI S-5A) concernant les matières fondamentales suivantes, au niveau exigé pour la catégorie A :
 - B1 Mathématiques, statistiques et théorie des observations
 - B2 Technologies de l'information et de la communication
 - B3 PhysiqueMatlab est un outil clé du programme et l'USM s'efforcera de dispenser un cours introductif dès l'arrivée des étudiants sur le campus. Néanmoins, les étudiants sont encouragés à acquérir des compétences en Matlab avant le début du programme.
- d. Remplir les conditions de soumission à l'USM présentées dans le paragraphe 11 ci-dessous.

7. Les demandes de candidature devront être soumises conformément à la procédure 7 du renforcement des capacités. Cette procédure est disponible, pour consultation, sur le site web de l'OHI à l'adresse suivante : www.iho.int www.iho.int → Coordination inter-régionale → Comité de coordination inter-régional → CBSC → Divers → Procédures CB >. Outre l'application de la procédure 7 du CB, les candidats doivent également faire parvenir au Secrétariat de l'OHI :

- a. une copie de leur diplôme d'études secondaires ;
- b. une copie du relevé de notes de l'université (dossier scolaire)
- c. un curriculum vitae (incluant une photo) et tout document y relatif ;
- d. les résultats au test TOEFL (les notes combinées au TOEFL doivent être de 80 ou plus) ; si le test IELTS est passé à la place, l'USM exige une note minimum de 6,5 ;
- e. une lettre personnelle précisant les objectifs et les centres d'intérêts du candidat ;
- f. trois lettres de recommandation ;
- g. l'engagement de l'autorité qui présente la candidature, définie au paragraphe 4.

8. Le calendrier pour la sélection et le traitement des demandes pour le programme 2022-2023 est fourni en Annexe C. Les candidats et les autorités qui les présentent doivent prendre acte du calendrier serré et de la nécessité de respecter les différentes dates limites.

9. Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 11 janvier 2022 à l'aide du système de formulaire en ligne de l'OHI (cf. référence B) en Annexe D. Autrement, les soumissions peuvent être envoyées par courriel (cl-lc@iho.int avec copie à adcc@iho.int, cba@iho.int, pok@iho.int et infokhoa@korea.kr) ou par télécopie (+ 377 93 10 81 40) en utilisant le modèle de formulaire de l'Annexe D.

10. Un jury de sélection, comprenant des représentants du Secrétariat de l'OHI et des représentants du Service hydrographique et océanographique de la Corée (KHOA), en liaison avec le coordinateur du programme de l'USM, choisira les étudiants et les suppléants pour le programme 2022-2023. Les candidats et les suppléants sélectionnés seront informés de leur sélection au plus tard le 7 février 2022. Les Etats membres seront également informés des résultats du processus de sélection.

11. Il sera ensuite demandé aux candidats sélectionnés (les candidats de l'OHI) de soumettre les documents suivants à l'USM, au plus tard le 28 février 2022, à l'aide du système en ligne :

Candidature : <https://www.usm.edu/graduate-admissions> → International Graduate Application

Informations complémentaires :

http://catalog.usm.edu/preview_program.php?catoid=25&moid=12380

Des frais de dossier non remboursables de 60,00 USD sont dus afin de compléter la demande.

Les documents suivants doivent être soumis au cours de la procédure de candidature :

- a. les relevés de notes officiels (dossiers scolaires), qui doivent être envoyés par l'établissement où le diplôme a été obtenu ;
- b. les résultats obtenus au TOEFL (ou à l'IELTS) ;
- c. une lettre personnelle exposant les objectifs et les centres d'intérêt au directeur de l'École en sciences et ingénierie de l'océan, exprimant les objectifs personnels en matière d'études, de recherche et de carrière ;
- d. trois lettres de recommandation de personnes qualifiées pour évaluer l'aptitude du candidat à entreprendre des études supérieures ; et
- e. un curriculum vitae.

Tout candidat de l'OHI qui ne sera par la suite pas accepté par l'USM sera remplacé par l'un des suppléants, si possible. Les candidats potentiels sont encouragés à rechercher des conseils auprès des coordinateurs CB de leur commission hydrographique régionale respective.

12. Afin de tenir compte du court laps de temps qui s'écoule entre la date de la sélection des étudiants et la soumission de leur documentation à l'USM, les candidats pourront envisager de fournir à l'USM la documentation d'admission requise avant toute décision du jury de sélection. Toutefois, ils devront tenir compte du fait que même si un candidat est accepté en vue de son admission à l'USM avant le choix par le jury de sélection, le formulaire I-20 nécessaire pour l'obtention d'un visa et le soutien financier ultérieur seront uniquement fournis aux candidats finalement retenus par le jury de sélection.

13. Les candidats et les autorités qui les présentent doivent également prendre en compte soigneusement les aspects suivants très importants du processus :

- a. les résultats obtenus au test d'anglais TOEFL (<http://www.ets.org/toefl>) doivent obligatoirement être fournis pour tous les candidats mais une dérogation peut être obtenue pour les candidats anglophones ou pour ceux qui ont obtenu une licence auprès d'une université anglophone accréditée. Les candidats peuvent passer le test d'anglais IELTS (<http://www.ielts.org>) si le TOEFL ne peut pas être présenté dans leur région. Les résultats officiels doivent être transmis par l'organisme qui fait passer les tests (le code de l'USM est 1479) ;
- b. un certain nombre de candidats pour les cours précédents ont échoué au TOEFL, d'autres n'ont pas réussi à obtenir un rendez-vous pour passer le test en temps voulu pour la soumission de leurs documents ;
- c. le soutien financier sera accordé uniquement à l'étudiant sélectionné, aucun fonds ne sera fourni pour des membres ou ayants droits de sa famille ;
- d. les droits d'inscription aux tests, les frais de visa et autres frais administratifs sont à la charge de l'étudiant ou de l'autorité nationale qui parraine l'étudiant. Ces dépenses ne sont pas couvertes par l'OHI ;
- e. les soumissions incomplètes ne seront pas acceptées par le jury de sélection.

14. **Le Secrétariat de l'OHI souhaite réitérer sa gratitude à la République de Corée pour son généreux soutien au rôle et aux objectifs de l'OHI.**

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,



Luigi SINAPI

Directeur

Annexes :

- A. Résumé du programme du mastère de sciences de l'hydrographie de catégorie A de l'USM
- B. Engagement du directeur du Service hydrographique national ou de l'autorité nationale compétente
- C. Calendrier de sélection des candidats au programme 2022-2023 de catégorie A de l'USM
- D. Formulaire de candidature du candidat (Système de formulaire en ligne de l'OHI
https://IHO.formstack.com/forms/cl30_21)

SUMMARY OF CATEGORY "A" MASTER OF SCIENCE IN HYDROGRAPHIC SCIENCE AT THE USM

Résumé du programme du mastère de sciences de l'hydrographie de catégorie A de l'USM

August 2022 – August 2023 (exact dates to be defined)

Purpose

The purpose of the M.S. program in Hydrographic Science is to provide students with technical and practical expertise in advanced hydrographic methods and standards that will enable them to assume leadership roles in using modern techniques in academic, government, military, and private organizations engaged in hydrographic activities.

Courses

This is an accelerated one-year track, with two periods of classroom lectures and practical exercises and one period of application, combining for about 50 continuous weeks of study.

Curriculum

One Year Degree Programme	
Fall Semester	
HYD 600	Classical Geodesy
HYD 607	Oceanography for Hydrographers
HYD 608	Practical Hydrographic Science
HYD 609	Nautical Science
HYD 620	Math Concepts for Hydrographers
MAR 668	Applied Ocean Acoustics
Spring Semester	
HYD 601	Hydrographic Data Management
HYD 604	Kinematic Positioning
HYD 605	Applied Bathymetry
HYD 611	Remote Sensing for Hydrographers
HYD 612	Water Levels
Summer Semester	
HYD 603	Law & Policy for Hydrographic Science
HYD 606	Nautical Cartography and GIS
HYD 610	Hydrographic Science Field Project

More information about the programme is available at:

<https://www.usm.edu/graduate-programs/hydrographic-science.php>
http://catalog.usm.edu/preview_program.php?catoid=25&poiid=12380

**STATEMENT OF THE NATIONAL HYDROGRAPHER
or
APPROPRIATE NATIONAL AUTHORITY**

*Engagement du directeur du Service hydrographique national ou de l'autorité nationale
compétente*

The **Hydrographer** (or _____) of _____ requests the IHO to consider this Application and confirms that Mrs/Mr _____ is fully aware of the following conditions which apply to this application:

1. The candidate (if selected) once the training has been successfully completed, he/she will continue to work in the field of the training received.
2. The IHO Capacity Building Fund will support the items so agreed and indicated in the relevant Circular Letter or Invitation Letter.
3. Insurances, visa and any other expenses are not covered by the IHO Capacity Building Fund. They are the responsibility of the institution submitting the application.
4. Should a selected candidate not be able to participate in the course for any reason he/she will be replaced by a candidate from the waiting list and **NOT** by an applicant from the same country.
5. Passport and Visa are the responsibility of the applicant or the applicant's administration.
6. Where the IHO Secretariat is informed less than one month before the start of the course that a selected candidate is unable to participate in the course, his/her sponsoring institution will be required to refund the IHO Capacity Building Fund any expenses already incurred by the IHO.

Date:	National Authority (Position):
Signature:	

**TIMETABLE FOR THE SELECTION OF CANDIDATES FOR THE CATEGORY "A" MASTER OF SCIENCE
IN HYDROGRAPHIC SCIENCE AT THE USM (2022-2023 PROGRAMME)**

Calendrier de sélection des candidats au programme 2022-2023 de catégorie A de l'USM

Deadline	Action	Responsible	Observation/Status
02/01/2022	Complete required documentation for application including TOEFL (or IELTS) tests	Candidates	
11/01/2022	Submit candidate application to the IHO Secretariat	Nominating Authority	
27/01/2022	IHO-ROK Selection Board meeting	IHO Secretariat, ROK	Date to be confirmed
07/02/2022	Issue notification letter to the selected candidates and request for the affidavit	IHO Secretariat	
14/02/2022	Send signed affidavit to the IHO Secretariat (digital copy via e-mail)	Selected Candidates	
18/02/2022	Issue letter of financial support for the Selected Candidates	IHO Secretariat	
21/02/2022	Issue Circular Letter for selection results	IHO Secretariat	
28/02/2022	Finish online application to the USM	Selected Candidates	
14/03/2022	Issue invitation letter (I-20) for F-1 visa to Accepted Students	USM	
15/04/2022	Send copy of visa and passport to the IHO Secretariat	Accepted Students	
28/04/2022	Provide air tickets to the Accepted Students	IHO Secretariat	
01/07/2022	Transfer the funds to the USM account	IHO Secretariat	

22/07/2022	Provide the Accepted Students with start-up cash for settling in	IHO Secretariat	
05/08/2022	Report to the USM Campus in the USA	Accepted Students	Date to be confirmed

CANDIDATE APPLICATION FORM
 (IHO Online Form System https://IHO.formstack.com/forms/cl30_21)

Formulaire de candidature du candidat
 (Système de formulaire en ligne de l'OHI https://IHO.formstack.com/forms/cl30_21)

1. Project: 2022 CBWP (Activity P-01)	
Type of project:	Course
Name of the project:	IHO-ROK Cat "A" Hydrographic Programme
Venue:	USA - Mississippi (University of Southern Mississippi, USM)
Period:	August 2022 - August 2023
2. Personal information (filled by applicant)	
Title:	
Family name:	
First name:	
Nationality:	
Date of birth:	
Place of birth:	
3. Address direction (filled by applicant)	
Address:	
Telephone:	
Fax:	
e-mail	
4. Present position and description of duties (filled by applicant)	
5. Experience in Hydrography and Cartography (filled by applicant)	

6. Candidate's future plans for application of the training/participation (filled by applicant)
7. Date and signature of the applicant